

INDICATEUR

Diminution des émissions de CO₂ du patrimoine immobilier de la Ville de Genève

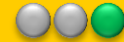
OBJECTIF

2020 : réduire de 20% les émissions de CO₂ du patrimoine immobilier de la Ville de Genève

RESULTAT 2005-2017

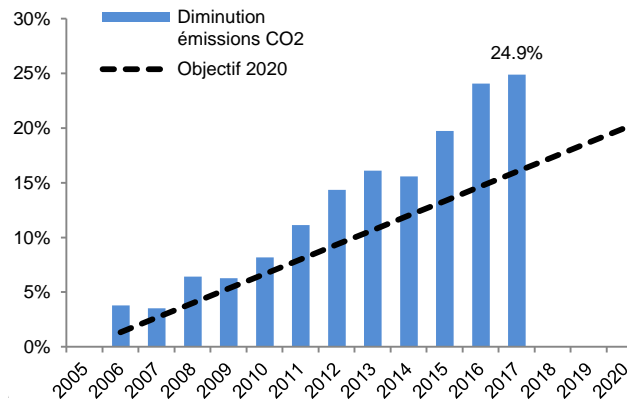
25%

EVALUATION



Chaufferie a pellet aux serres Bornaches bâtiment

Tendance : diminution au-delà des attentes



QUE FAIT LA VILLE ?

Pour atteindre son objectif, la Ville de Genève mène plusieurs actions :

- l'intégration systématique de la stratégie « 100% renouvelable » dans tous les projets de rénovation;
- l'assainissement des installations de chauffage, en recherchant systématiquement une réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre.
- le suivi annuel de ses émissions ;
- la mise en œuvre d'un programme renforcé de suppression des chaufferies fonctionnant au mazout d'ici 2022.

La stratégie « 100% renouvelable en 2050 », adoptée et mise en œuvre par la Ville depuis 2006, vise une réduction par deux des consommations d'énergies thermiques à l'horizon 2050. Elle engage également une dynamique de transition vers des énergies moins émettrices de gaz à effet de serre. Lors de sa combustion le gaz naturel émet 20% de gaz carbonique de moins que le mazout.

Les opérations de rénovations de bâtiments et d'assainissement des installations de chauffage visent également à alléger l'impact climatique de la Ville.

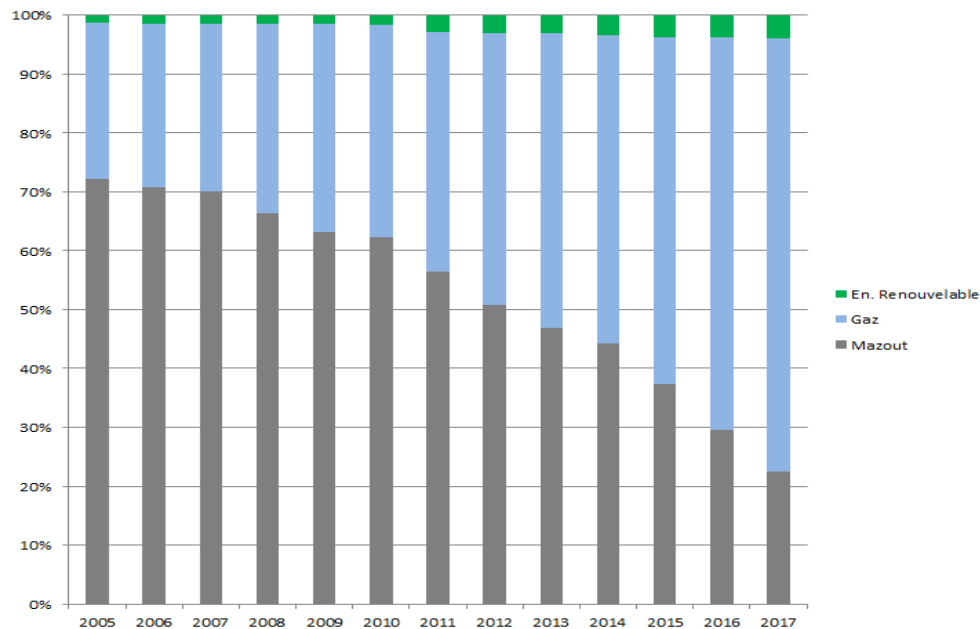
Le plan directeur communal fixe comme objectif de réduire de 20% les émissions de CO₂ des bâtiments municipaux en 2020.

Cet objectif, ambitieux, est en accord avec les engagements internationaux de la Confédération, auxquels la Ville adhère via une convention d'objectifs conclue avec les offices fédéraux compétents. La Ville a également adhéré à la Convention des maires (principal mouvement européen des autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour le climat).

En 2017, l'objectif est d'ores et déjà atteint. Les émissions de CO₂ ont diminué de 25% (objectif supérieur à l'objectif 2020).

La stratégie, mise en œuvre par la Ville, de substitution, dans un premier temps, du mazout par le gaz et, dans un second temps, de l'introduction des énergies renouvelables s'avère efficace et payante. Le remboursement de la taxe sur le CO₂ a déjà permis d'alimenter le Fonds énergie et climat de plus de 3 millions de francs depuis 2011, qui sont réinvestis dans des projets d'efficacité énergétique et de réduction des émissions.

LES PRINCIPALES REALISATIONS 2017



Deux nouveaux bâtiments à haute performance énergétique ont vu le jour en 2017: Lausanne 27a et les dépôts patrimoniaux de l'Ecoquartier Jonction. Trois autres ont été rénovés avec une amélioration de leur performance énergétique. Douze chaufferies ont été rénovées dont 3 avec un passage au bois : le CIF Richelien Versoix, le bâtiment des serres Bornaches, et la dépendance de la ferme Duval qui a été raccordée au Jardin Botanique.

Le plus grand consommateur du patrimoine public, le centre sportif des Vernets a abandonné le mazout au profit du gaz fin 2016 et le centre de voirie voisin a été raccordé à la même chaufferie durant l'été 2017.

Cette transition provisoire vers le gaz, première étape de la stratégie 100% renouvelable est bien visible depuis 2006.

PERSPECTIVES

L'objectif fixé pour 2020 est d'ores et déjà atteint, mais la Ville poursuit sa route en réalisant prioritairement la transition énergétique de ses plus grands consommateurs.

Les projets de transition énergétique se poursuivent avec notamment le chantier des Minoteries, qui verra la totalité des consommations de cet ensemble immobilier, actuellement au gaz, passer vers les énergies renouvelables en 2018-2019. La chaufferie du Centre sportif des Vernets fonctionne également au gaz en attendant son basculement vers des énergies renouvelables.

Le dernier grand ensemble immobilier à être encore alimenté par du mazout est celui du Seujet, qui effectuera sa transition énergétique directement vers les énergies renouvelables lors de la construction du réseau Génilac Jonction, planifiée en 2018.

POUR EN SAVOIR PLUS

Date de publication : Juin 2018

Sources : Service de l'énergie

Contact : Service d'urbanisme (Ville de Genève)

Email : monitoring@ville-ge.ch

www.ville-geneve.ch/monitoring

Liens : PDcom *Fiche-action A7*,
Monitoring du plan directeur cantonal,
Plateforme 3X20 convention des maires